

le premier juin mil sept cens quatre vingt est né
 et le même jour a été baptisé par moi
 vicairé sousigné, jean charles joseph Dufay fils
 legitime de nicolas joseph et de genevieve
 obert sa femme Le parrain a été jean charles pichon
 et la marraine a été marie Catherine Duploui
 qui a signé cet acte avec moi. le parrain ayant
 Declaré ne scavoit ecrire a mis sa marque
 ordinaire, de cet interpellés
 mari catherine duploui
 marque de + jean Charles pichon JB nicolle ptre

B.1780.6.1

le premier juin mil sept cens quatre vingt est né
 et le même jour a été baptisé par moi
 vicairé sousigné, jean charles joseph Dufay fils
 legitime de nicolas joseph et de genevieve
 obert sa femme Le parrain a été jean charles pichon
 et la marraine a été marie Catherine duploui
 qui a signé cet acte avec moi . le parrain ayant
 declaré ne scavoit ecrire a mis sa marque
 ordinaire , de ce interpellés
 mari catherine duploui
 marque de + jean Charles pichon JB nicolle ptre